

Marc Goblet au MR POUR UN DÉBAT sur l'allocation universelle

 Le centre Jean Gol rouvre le débat en réunissant le secrétaire général de la FGTB, Roland Duchâtelet et Georges-Louis Bouchez

► Drôle de casting, ce mardi soir au siège du Mouvement Réformateur. Le secrétaire général de la FGTB, Marc Goblet, y croisera le fer avec le millionnaire et ex-président du parti Vivant Roland Duchâtelet, le jeune loup du MR Georges-Louis Bouchez et Corentin de Salle, docteur en philosophie et directeur scientifique du centre Jean Gol, le centre d'études du MR.

De quoi vont débattre ces personnalités qu'a priori rien ne rapproche? De l'allocation universelle, thématique d'ordinaire chère à des courants tels que *Podemós* (la gauche radicale espagnole), le G.1000 (la plate-forme d'innovation démocratique) ou les Écolos, "mais aussi et peut-être plus que jamais aux réformateurs", réplique l'administrateur-délégué du centre Jean Gol Richard

Miller, organisateur de l'événement.

"C'est Georges-Louis Bouchez qui a lancé le débat sur l'allocation universelle au sein du parti", poursuit ce ténor du MR. "Il a été l'un des premiers à se prononcer en faveur de cette allocation." A priori, un tel débat organisé au MR peut sembler paradoxal. "Ce n'est pas si simple que cela. Des courants de gauche y sont favorables, d'autres non. Idem à droite."

Meilleur exemple: Marc Goblet y est opposé, entre autres parce que cela "remet en cause notre système de protection sociale. De même, poursuit le syndicaliste, je ne crois pas au discours affirmant que l'allocation universelle n'aura pas d'influence sur les salaires des travailleurs. Cela va forcément mettre une pression sur les salaires".

EN BELGIQUE, l'un des fers de lance de l'allocation universelle est Philippe Defeyt (économiste, ancien président du CPAS de Namur). Il avait défendu l'idée dans nos colonnes, en 2012 déjà, par ces mots: "L'allocation universelle permettra une meilleure redistribution des revenus, une plus grande liberté individuelle vis-à-vis des réalités du marché du travail et une totale liberté pour les choix privés."

Depuis, tous les partis se positionnent sur la question. Pour autant, la dernière étude sérieuse menée sur le coût d'une telle initiative en Belgique "remonte à une... vingtaine d'années", rappelle l'économiste Philippe Van Parijs. Car c'est bien là qu'est l'os: comment financer une telle mesure? Éléments de réponses attendus ce soir au centre Jean Gol...

Mathieu Ladevèze

Louis Michel : "Je comprends pourquoi les syndicats sont contre"

BRUXELLES Le principe de l'allocation universelle consiste à verser un revenu fixe à tout résident permanent (âgé de 18 ans au moins ou non), sans condition ni contrepartie. La somme ne dépend pas non plus du niveau de ressources du bénéficiaire, ni de sa composition de ménage, encore moins de sa volonté – ou non – de travailler. Ce concept né au 18^e siècle a déjà fait ses preuves lors de tests menés dans certains pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Nord. Pour le député européen spécialiste de l'Afrique Louis Michel, ce concept paraît particulièrement adapté aux pays africains "car la sécurité sociale y est quasi inexistante et car certains pays possèdent des ressources na-

turelles à foison qui pourraient financer l'allocation universelle", avance le libéral, qui estime par ailleurs que "les libéraux sont plus aptes à porter ce genre de débat car ils ne sont pas liés aux corporations syndicales. À ce titre, je ne comprends pas pourquoi les syndicats sont contre. Enfin si... Pour préserver leurs acquis. Mais ils font une fameuse erreur en se mettant à la marge de ce type de débat." Outre la question du financement se pose aussi celle, plus philosophique, du message porté aux jeunes: "Attention de ne pas leur envoyer comme signal que l'on peut vivre sans travailler, simplement en bénéficiant de l'assistance publique."

M. L.

8.00

La Finlande va bientôt tester l'allocation universelle auprès de ses citoyens. Le montant moyen n'a pas encore été arrêté mais il devrait tourner autour de 800 € par mois.